

GUIDE TECHNIQUE ACCESSBLADE



Accessblade, la lame antidérapante inox pour les sols glissants

SOMMAIRE

Caractéristiques générales	02
Conditions d'utilisation et Installation	02
Garantie	04
Références	04

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

DIMENSIONS / INFORMATIONS TECHNIQUES :

Largeur : 25 mm
Longueur : À la demande (taille standard d'un tronçon : 2,50m)
Épaisseur : 1,5 mm

Matériaux : Inox
Dimensions entre les deux vis de fixation : 200 mm

ATOUTS :

- Excellent rapport qualité/prix
- Antidérapant
- Ne retient pas la chaleur du soleil, résiste aux UV et à l'environnement marin
- Pose rapide
- Recyclable

CONDITIONS D'UTILISATION ET INSTALLATION

Accessblade est une solution adaptée aux sols extérieurs. Grâce à ces lames antidérapantes, les piétons peuvent circuler en toute sécurité sur les sols glissants.

Elles s'installent et se désinstallent rapidement et permettent de créer une surface antidérapante sûre. La solution est vissée sur le support (bois, latte de terrasse, béton, cheminement en pierre...).

Ces lames sont insensibles aux UV, résistent aux variations thermiques et à l'environnement marin.

Il est déconseillé de marcher pieds-nus sur un sol avec les lames embouties.

ÉQUIPEMENTS FOURNIS :

Visserie inox A4 (usage alimentaire et résistance à l'acidité et à la salinité)

ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES :

Visseuse avec embout Torx TX25

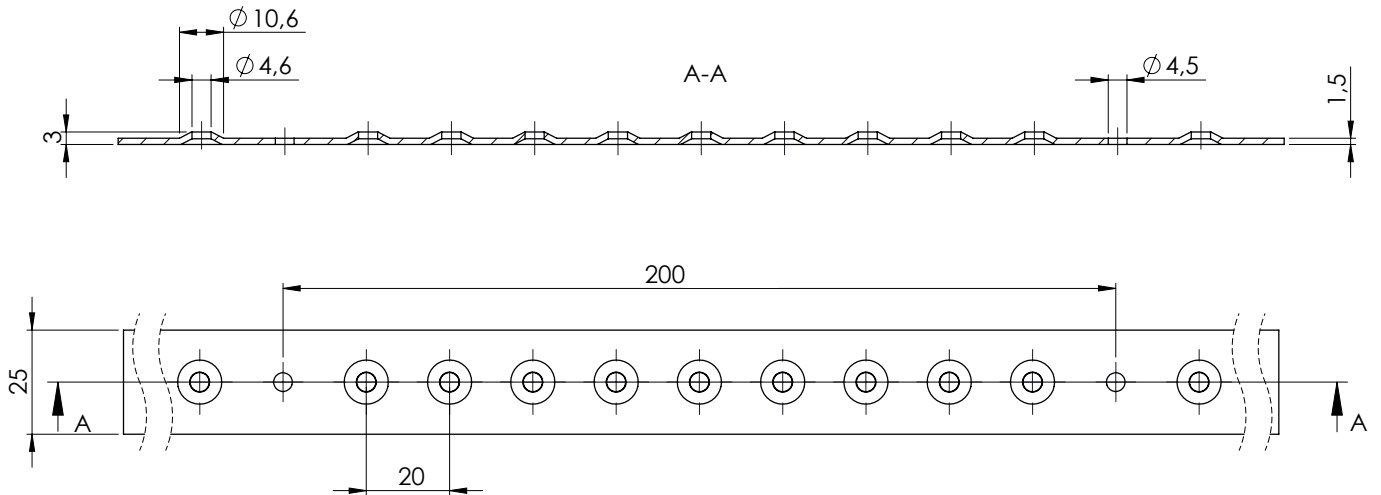
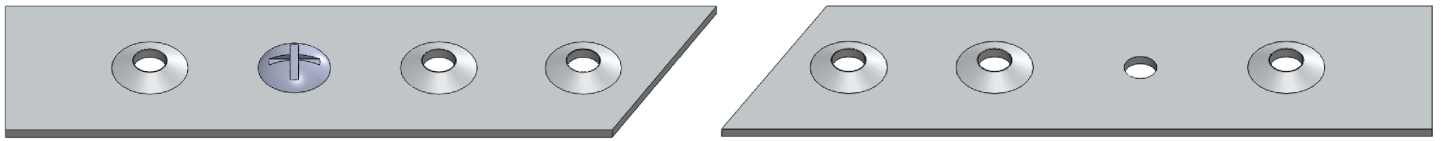
Etape 1 : Fixation la lame

Posez la lame sur votre sol glissant et vissez dans les 2 trous prévus à cet effet.

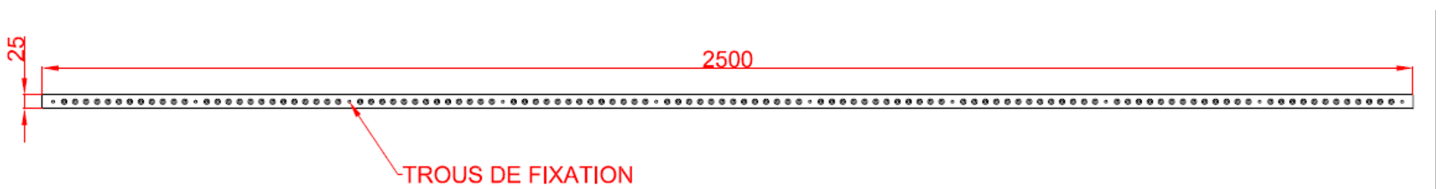
Il n'est pas nécessaire d'installer une lame antidérapante sur chaque latte de la terrasse.

La fixation d'une lame antidérapante une latte sur deux peut suffire pour obtenir un sol non glissant.

SCHÉMA DE LA LAME ANTIDÉRAPANTE 1 LIGNE :



PLAN DE LA LAME ANTIDÉRAPANTE :



GARANTIE

AccessRec Europe offre une garantie de deux (2) ans à partir de la date d'achat. Cette garantie ne couvre que les défauts de fabrication du produit. Les altérations dues à un usage normal ne sont pas considérées comme des défauts de fabrication. Les dommages causés par du vandalisme ou le passage de véhicules (autres que ceux prévus par l'usage normal du produit) ne sont pas couverts par la garantie.

La garantie ne s'applique pas sur :

- l'usure normale des solutions
- un mauvais usage, maintenance ou stockage de la solution.
- un accident ou une catastrophe naturelle
- des modifications qui ont été faites sur la solution sans le consentement écrit d'AccessRec Europe.
- de réparations ayant été faites sans le consentement écrit d'AccessRec Europe.
- les frais de main d'oeuvre ou d'expédition qui peuvent être nécessaires si des réparations sont envisagées.

Si vous n'êtes pas satisfait des conditions prévues ou des réparations qui ont été faites, merci de contacter directement AccessRec Europe. Les produits ne peuvent être retournés sans le consentement d'AccessRec Europe. La garantie de deux (2) ans est seulement applicable à l'acheteur original.

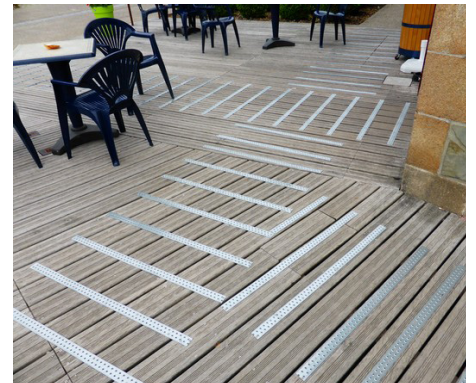
RÉFÉRENCES



Chemin de randonnée le long de la Laita sur passerelle et escaliers aménagés



Rampe d'accès pour Personne à mobilité réduite au Centre Multi-accueil de Manoir en Bretagne



Sécurisation d'une terrasse de café